



Régionales 2023  
**ta voix compte !**

N°696 du 22 juin 2023 / Prix : 250 F CFA / 16<sup>ème</sup> année

# CHRONIQUE

## de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité  
[www.chroniquedelasemaine.com](http://www.chroniquedelasemaine.com)

Électricité pour tous :

**La ministre Mila AZIABLE** P.3  
**constate le bon avancement des**  
**travaux du projet KAMADAMA**



La ministre des Mines et de l'Énergie, Mila AZIABLE livrant ses impressions

Société  
**Quel est le rôle**  
**du père dans**  
**l'éducation des**  
**enfants ?** P.2

**MCC : Faure Gnassingbé**  
**et Alice Albright ont** P.3  
**parlé développement**  
**socioéconomique du Togo**



Journée mondiale de l'Enfant Africain :  
**Partager les bonnes**  
**pratiques d'utilisation**  
**des TIC aux enfants** P.2



Mme DONKO Bileyo, Présidente  
de l'association Terreau Fertile

**L'association**  
**Terreau Fertile**  
**lance ses activités**  
**de l'année par la** P.2  
**mise en terre de**  
**450 plants à Tsévié**

La compagnie Prudential fête  
ses 175 ans d'existence :

**« Notre ambition** P.5  
**c'est d'embrasser**  
**tout le marché...»**,



**Justin GBADAGO**, Directeur Général de  
Prudential Beneficial Life Insurance Togo

Conseil régional : **Découvrir comment**  
**s'exerce le contrôle de légalité** P.5



# L'association Terreau Fertile lance ses activités de l'année par la mise en terre de 450 plants à Tsévié

Fidèle à son engagement aux côtés du gouvernement togolais dans la lutte contre le dérèglement climatique dans le cadre du projet d'un milliard d'arbres plantés d'ici 2030, l'association Terreau Fertile a honoré la 47<sup>ème</sup> édition de la journée nationale de l'arbre à Tsévié. Cette activité qui s'est déroulée avec succès le samedi 17 juin 2023 dans cette préfecture située à 35 km de Lomé a été présidée par Mme DONKO Bileyo, présidente de l'association Terreau Fertile. Elle avait à ses côtés, le Maire de la commune de Zio 1, l'Honorable AGOGNO Messan, le chef canton de Davié-Assomé Togbe DOGBLA Théodore VI et le Chef du quartier Davié-Amla, Joseph Komlan Dagno.



Dans l'optique de doter le territoire national des espaces verts sanctuarisés, puits de carbone, refuges de biodiversité et espace de fraîcheur et surtout pour restaurer la couverture végétale nationale, le gouvernement a engagé le peuple togolais à des séances de reboisement sur toute la période de pluie de chaque année ( du premier juin à fin septembre). Pour Mme Bileyo, rien ne peut abstenir l'association Terreau Fertile à la participation de cet appel patriotique. À l'instar des éditions 2021 et 2022, Terreau Fertile a bel et bien participé à la campagne de reboisement de cette année dans la préfecture ZIO . «L'activité de reboisement à Tsévié a démontré l'engagement de notre as-

sociation en faveur de la préservation de l'environnement. Nous sommes convaincus que de telles initiatives locales sont essentielles pour créer un impact positif et durable. Par cette action, nous avons fait un pas concret vers un avenir plus vert et durable pour notre communauté», a déclaré l'association Terreau Fertile. Aussi poursuit elle, «l'objectif principal de cette action était de contribuer à la politique de reboisement et de lutte contre le changement climatique de notre pays, le Togo. Avec détermination et un sens aigu de la responsabilité environnementale, nous avons réussi à planter un total de 450 arbres, comprenant des espèces variées telles que le Mawougen, les palmiers à huile et le Terminalia.

Cette démarche vise à renforcer la biodiversité et à préserver notre environnement pour les générations futures», a déclaré l'association Terreau Fertile. Outre la détermination et la motivation de l'association Terreau Fertile , l'événement a été une parfaite réussite grâce aussi à l'engagement, au soutien des autorités locales et la mobilisation du groupement des femmes FNFI et de celui de la Lumière de Davié- Amla. C'est dans ce sens que Mme DONKO Bileyo et ses collaborateurs remercient chaleureusement les autorités locales de ZIO, le groupement des femmes FNFI et de celui de la Lumière de Davié- Amla pour leur accueil bienveillant

et leurs soutiens actifs tout au long du projet.

Par ailleurs, à travers cette activité l'association rassure la population du déroulement bientôt des autres activités inscrites dans l'agenda de l'année en cours.

Rappelons que l'Association Terreau Fertile est une organisation apolitique et à but non lucratif, née du désir puis de l'engagement d'un groupe de jeunes et dynamiques togolaises et togolais, ayant pour leitmotiv l'amélioration des conditions de vie des populations au Togo à travers la contribution à la promotion de l'investissement socio-économique et culturel et des actions caritatives à l'endroit des couches écono-

miquement faibles. Ses activités sont structurées en programmes : SALON FERIN (événement à thématiques économiques de haut niveau rassemblant les secteurs privé et public) ; FERTILE TRAINING (Plateforme de formations et d'échanges pour le renforcement de capacités entrepreneuriales), ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET FINANCIER DES PROJETS ; SOLIDARITE FERTILE (actions humanitaires, distribution de vivres et non vivres, soutien à l'alphabétisation et la scolarisation...) et bien d'autres activités.

Essobiou A.

## Journée mondiale de l'enfant africain :

### Partager les bonnes pratiques d'utilisation des TIC aux enfants

Le 16 juin, les coalitions africaines de l'action mondiale contre la pauvreté organisent des actions simultanées pour la Journée de l'Enfant Africain. Cette journée est un événement annuel qui commémore le massacre des enfants de Soweto de 1976 par le régime de l'apartheid. Le thème de cette année porte sur « Les droits de l'enfant dans l'environnement numérique ».

Au Togo, pour marquer cet événement, le ministère de l'Action sociale, de la Protection de la Femme et de l'Alphabétisation a organisé une table ronde sur le thème de la célébration, en collaboration avec ses partenaires, notamment l'Unicef et Plan International Togo.

« Les droits de l'enfant dans l'environnement numérique » est le thème qui a réuni des partenaires du ministère de l'Action sociale, de la Protection de la Femme et de l'Alphabétisation, le 16 juin dernier à Lomé. C'était au cours d'une table ronde qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'enfant africain. Les participants sont entre autres des représentants des ministères impliqués dans la thématique, des maires et préfets, des chefs traditionnels, des leaders religieux, des membres

de la société civiles et bien entendu des associations des jeunes et des élèves.

Il était question d'informer les acteurs sur les mesures législatives, institutionnelles et administratives, pour protéger les droits des enfants dans l'environnement numérique. Il s'agissait également de partager les bonnes pratiques d'utilisation des TIC par les enfants, d'une part et par les parents pour surveiller l'usage que font leurs enfants de ces outils, d'autre part. Les participants ont suivi des communications sur les questions numériques en lien avec les droits des enfants. Ils ont eu à analyser les défis auxquels les enfants font face dans la jouissance de leurs droits dans l'environnement numérique, mais aussi à proposer des approches de solutions, pour relever ces défis.

Présidée par le directeur de cabinet du ministère en charge de l'Action sociale, M. Gani Kossi, la rencontre a



servi aux participants de connaître l'historique de la célébration de la journée de l'enfant africain instituée par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, présentée par celui-ci.

Pour M. Gani Koffi, concernant le thème de la Journée, depuis quelques années, l'accès et l'utilisation d'internet ont augmenté en Afrique. « S'il est évident que internet présente d'énormes atouts pour les utilisateurs, il n'en demeure pas moins que les risques liés à son mauvais usage peuvent compromettre véritablement leur vie, surtout celle des enfants », a expliqué M. Gani, avant de préciser que « Le gouvernement, pour sa part, ne ménagera aucun effort pour protéger au mieux les enfants contre ces fléaux émergents et punir sévère-

ment tous ceux qui se rendront auteurs ou complices de ces actes... ». Ce dernier a rappelé aux jeunes présents que l'internet n'est pas un jeu, mais un couteau à double

tranchant. Il offre non seulement de nombreux avantages, mais présente aussi des risques.

La représentante-résidente du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), Dr Aissata Ba Sidibé, a fait savoir que le rapport sur la situation des enfants dans le monde en 2017, avait porté sur « Les enfants dans un monde numérique ». Et, il a été analysé, pour la première fois de façon exhaustive, la manière dont la technologie numérique affecte la vie des enfants et les possibilités qui s'offrent à eux, identifiant à la fois les dangers et les opportunités.

Quant à Mme Awa Fally Ba, représentante-résidente de Plan International au Togo, elle a signifié que ce thème interpelle à plusieurs égards

les acteurs de la protection de l'enfant, avant de réitérer l'engagement de son institution, à renforcer sa collaboration avec le gouvernement, les enfants et les jeunes, ainsi que les leaders traditionnels et religieux et toute la société civile.

Carole AGHEY

**CHRONIQUE**  
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest  
Récépissé n°0338/05/03/08  
28 BP : 23 Lomé - Togo  
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97  
Société de Presse : CHRONIQUE  
DE LA SEMAINE SARL-U

**Responsable**  
Julienne Pawimondom  
BELEI-ALIZIOU

**Directeur de la Publication**  
Daniel E. ASSOTE  
Tél. 92 40 38 43

**Rédactrice en Chef**  
Ampliaba AGHEY-LAWSON

**Rédaction**  
Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

## MCC : Faure Gnassingbé et Alice Albright ont parlé développement socioéconomique du Togo

**La Millenium Challenge Corporation (MCC) va accompagner le Togo dans les domaines des TIC, de l'énergie, et des réformes foncières à travers différents programmes.**

Éligible au Programme Compact, le pays est dans la dynamique de formaliser une stratégie pour bénéficier de l'appui financier de l'agence américaine. Douze (12) millions de dollars sont déjà mis à disposition du Togo, pour concevoir des projets, qui seront financés. Dans le cadre de la mise en oeuvre du programme Threshold par le Togo, Mme Alice Albright, Directrice générale du Millenium Chal-

lenge Corporation (MCC) a été reçue par le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé à Lomé le 20 juin 2023.

«Je me suis entretenu ce jour avec Madame Alice Albright, Directrice générale du Millenium Challenge Corporation. Nous avons, dans nos discussions, évoqué le programme Threshold qui vise à accompagner notre pays dans le domaine des Tics, les réformes foncières, ainsi que le programme Com-



Le Chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé et la Directrice Générale de MMC, Alice Albright lors des échanges

compact qui appuie le Togo en matière d'énergie», lit-on sur

la page twitter du Président de la République.

Le Togo bénéficie depuis 2016, du programme d'assistance Threshold qui accompagne le Gouvernement dans l'adressage des contraintes liées aux Technologies de l'Information et de la Communication et au foncier.

Suite à son éligibilité au programme Compact le 14 décembre 2022, le Gouvernement n'a cessé d'être soutenu par la Millennium Challenge Corporation pour la formulation dudit programme, et pour rappel, cet engagement a été matérialisé le 12 avril 2023 par la signature de l'accord de

développement du Compact à Washington.

Avant l'entretien avec le chef de l'Etat, Mme Albright avait participé à une table ronde avec le secteur privé. Une rencontre présidée par la ministre de la Promotion des investissements Rose Kayi Mivedor, et Stéphane Akaya, le secrétaire général du ministère de l'Économie et des Finances et coordonnateur national du programme Compact.

Créée en 2004 par le congrès américain, la Millenium Challenge Corporation, subventionne des pays qui ont fait preuve d'engagement en faveur de la promotion des bonnes pratiques de gestion et de la réforme économique.

Pour rappel, la Millenium Challenge Corporation est lancé pour former un nouveau partenariat de développement entre les États-Unis et les pays en développement. Lomé bénéficie déjà du Programme de seuil d'un montant de 35 millions de dollars.

Daniel A.

## Électricité pour tous : La ministre Mila AZIABLE constate le bon avancement des travaux du projet KAMADAMA

**Garantir à l'horizon 2030 un accès universel à des services énergétique à moindre coût, telle est la volonté manifeste du chef de l'État Faure Gnassingbé. Afin de concrétiser cette ambition nécessaire pour le développement socioéconomique de notre pays, le gouvernement a lancé via le ministère des Mines et Énergie de nombreuses infrastructures d'installation électrique à travers le pays. C'est donc pour constater l'état d'avancement des différents travaux du projet KAMADAMA au nord du pays que la ministre des Mines et Énergie, Mila AZIABLE a effectué une mission de contrôle et d'évaluation de deux jours du 16 au 17 juin 2023.**



La ministre des Mines et de l'Énergie, Mila AZIABLE lors de la visite

La ministre des Mines et de l'Énergie, Mila AZIABLE, a achevé sa mission de visite sur le terrain (avec satisfaction), au cours de laquelle elle a étroitement suivi les progrès du projet KAMADAMA au Togo. Cette visite a permis à la ministre et à son équipe d'évaluer les avancées des travaux en collaborant étroitement avec les techniciens et les entreprises responsables de leur réalisation. Après avoir inspecté plusieurs sites, tels que le Double Terme de Kassi dans la région de la Kozah, le poste Mango, Dapaong et enfin Mandouri dans le grand nord du pays, la ministre a exprimé un sentiment positif quant à l'évolution des travaux.

« Je constate avec satisfaction la bonne mar-

che des travaux. Aujourd'hui, les travaux sont réalisés à un taux de 90,11% par les équipes techniques mobilisées qui ne ménagent aucun effort pour pouvoir terminer les travaux dans les délais prévus », s'est réjouie la ministre Mila AZIABLE. »

Elle a souligné l'importance de disposer d'une capacité de production électrique suffisante ainsi que d'un réseau de transport et de distribution adéquat pour atteindre l'objectif fixé par le président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, qui consiste à fournir une électricité abordable à tous les Togolais.

Le projet KAMADAMA, qui prévoit la construction de 310 km de lignes reliant les villes de Kara, Mango, Dapaong et Mandouri, aura un impact significatif sur le

réseau électrique national en augmentant sa capacité et en renforçant la transmission électrique dans la région septentrionale. De plus, il stimulera le développement économique des grandes villes de la région des Savanes et de la Kara.

La ministre Mila AZIABLE a saisi cette occasion pour exprimer sa profonde gratitude envers le président de la République pour son soutien infaillible dans la réalisation de ce projet, ainsi qu'envers les partenaires et les entreprises pour leur accompagnement tout au long du processus. De son côté, Dammipi NOUPOKOU, Directeur Général Adjoint de la CEB (Communauté Électrique du Bénin), en charge du projet KAMADAMA, a souligné que l'achèvement de ce projet permettra de fournir de l'électricité à l'ensemble du Togo, depuis le corridor de Lomé jusqu'à Cinkassé. En outre, il permettra à la CEET (Compagnie Énergie Électrique du Togo), le distributeur national, d'étendre son réseau de distribution dans toute la région septentrionale, renforçant ainsi l'approvisionnement en électricité.

La réalisation du projet KAMADAMA constitue une étape importante vers l'accomplissement de l'objectif du président togolais visant à fournir une électricité abordable à tous les citoyens du pays. Grâce à l'engagement du gouvernement et à la collaboration des partenaires et des entreprises, le Togo poursuit ses progrès dans le développement de son infrastructure énergétique, dans l'intérêt de l'ensemble de sa population.

Daniel A.

## L'ARCOP en réforme pour renforcer la politique nationale de la commande publique

**Afin de faire de la Politique Nationale Commande Publique (PNCP) un véritable outil de développement économique local, l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP) est en pleine action pour une nouvelle réforme importante. Un atelier de trois jours (20 et 22 juin 2023) qui prend fin aujourd'hui à Lomé est une initiative de l'ARCOP visant à amener les acteurs de la Commande Publique et d'autres partenaires intervenant dans ce domaine à amender et valider un document contenant des mesures et propositions destinées à renforcer la place de la commande publique dans l'économie togolaise.**

Le document soumis à l'examen des participants renferme les grandes lignes de la politique nationale de la commande publique. Il s'inscrit dans la vision visant de « faire du Togo un pays en paix, une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable », conformément aux engagements contenus dans la feuille de route gouvernementale 2025. Plusieurs raisons sous-tendent la mise en place de cette Politique Nationale de la Commande Publique (PNCP). Il s'agit notamment d'utiliser la Commande Publique comme un outil de développement. Son objectif est d'aider à la

promotion de l'économie locale, à travers des politiques d'accès aux marchés à des catégories d'entreprises, d'incitations à l'embauche de certaines catégories de travailleurs dans certaines zones d'adoption de comportements écologiques vertueux et de développement durable harmonieux. Plusieurs éléments poussent aujourd'hui à adopter une politique nationale au Togo. Ils sont d'ordre industriel, social et environnemental. Prenant part aux travaux d'ouverture, l'ancien directeur de l'ARMP, aujourd'hui

Suite à la page 4

# Assainissement : Les alentours du marché de Hanoukopé obstrués par les grossistes de légumes d'Atikpodji

**L'accès au marché d'Amoutivé est devenu très pénible. Et pour cause, ses alentours sont envahis depuis quelques jours par certaines commerçantes grossistes des marchés d'Atikpodji et Abattoir. Ces commerçantes qui devraient quitter les marchés d'Attikpodji et Abattoir pour s'installer sur le marché de Bè-Klikamé, ont visiblement préféré occuper les alentours du marché de Hanoukopé.**

la délocalisation des marchés d'Atikpodji et d'Abattoir est une décision des autorités togolaises mise en application par la direction de l'Établissement public autonome pour l'exploitation des marchés (EPAM). L'ob-

jectif c'est de désencombrer la route nationale N°2 (Lomé-Aného) souvent occupée par les commerçants, au niveau du grand marché de Lomé. Cependant, cette décision qui devrait entrer en exécution à partir du mois d'octo-



Vue partielle des installations des revendeuses de légumes à Hanoukopé

bre 2022 a fait grincer des dents du côté des revendeuses qui estiment notamment ne pas avoir assez de place sur le nouveau site. Dans un esprit de dialogue et suite à des discussions, un délai supplémentaire de huit mois a été accordé à certains de ces acteurs économiques. Ainsi, la relocalisation des grossistes de légumes du marché d'Atikpodji sur le nouveau site, a été repoussée en juin 2023. Le délai étant arrivé à terme pour rejoindre le nouveau marché de Bè-Klikamé,

ces grossistes de tomates, de piments, d'oignons et d'ails, se sont plutôt rabattues le long des murs de clôture du marché de Hanoukopé. Cette situation rend cet espace sale, puant, impropre et encombrant non seulement pour l'accès au marché mais aussi au centre médical de santé dudit marché. « Depuis jeudi c'est ce calvaire que nous vivons. Pour venir au boulot c'est très difficile, pas de passage, elles étalent leur marchandises jusqu'au portail de notre ser-

vice», a déclaré une agente du CMS du marché. Du côté des commerçantes, on évoque les raisons de visibilité et de distance. « C'est vrai on a construit un nouveau marché à Bè-Klikamé, mais c'est trop loin pour nos clients et l'endroit est malheureusement aussi caché. Ici c'est mieux que là-bas » a lancé une grossiste de piments. Cette occupation anarchique qui fait la part belle à Jean-Pierre Fabre et à la Commune Golfe 4, crée l'insalubrité et constitue un danger sécuritaire surtout en cas d'incendie. Éviter ces problèmes d'encombrement et d'instabilité aux marchés d'Atikpodji et Abattoir, pour les transposer dans le quartier de Hanoukopé est paradoxal et ne fait pas sérieux. Pour l'heure la réaction officielle des autorités compétentes est attendue pour éclairer la population.

Daniel A.

## L'ARCOP en réforme pour renforcer la politique nationale de la commande publique

Suite de la page 3



Photo de famille

Conseiller spécial du Chef de l'Etat et représentant le ministre, Secrétaire générale de la présidence de la République à la cérémonie, René KAPOU n'a pas manqué de saluer cette initiative qui va aboutir ce jour à l'instauration de cette politique nationale.

C'est ainsi, dans son speech d'ouverture des travaux, M. René KAPOU a rappelé aux participants que l'atelier national de validation leur offre une occasion d'apprécier et d'améliorer toutes les actions proposées dans le cadre de cette politique nationale de la commande publique, qui, faut-il le signaler, est une première dans l'espace UEMOA.

«Le Togo ambitionne de faire de la commande publique un catalyseur important de la redynamisation de son activité économique. Bref, c'est l'ensemble des actions préconisées pour assurer cette cohérence entre la commande publique et le développement économique national que vous aurez à analyser à la lumière de vos expertises et expériences respectives», a-t-il déclaré.

A en croire Aftar Touré Morou, Directeur Général de l'ARCOP, le premier axe vise à rendre la gestion de

la commande publique plus efficace et efficiente à travers la mise en place d'un cadre favorable au développement de l'expertise en gestion de la commande publique et la création d'un ordre des professionnels de la commande publique.

S'agissant du deuxième axe, il se projette sur la promotion et la valorisation des achats durables et locaux dans la commande publique. Ce deuxième axe explique Aftar Touré Morou DG de l'ARCOP, promeut le développement des entreprises nationales et locales ainsi que le développement durable à travers une référence systématique aux normes de qualité et de durabilité, un accompagnement aux artisans et entrepreneurs locaux candidats à la commande publique et le renforcement de la consommation des produits locaux dans la commande publique.

Le troisième axe, dont l'effet attendu est «le système de gestion de la commande publique est fiable, transparent et crédible», permettra de renforcer la transparence dans la gestion de la commande publique et de mettre en œuvre les innovations introduites par les nouveaux textes relatifs à la commande publique.

Essobiou A.

## Conseil régional : Découvrir comment s'exerce le contrôle de légalité

**Au Togo, les populations attendent de découvrir pour la première fois la gestion administrative des conseils régionaux. De quelle manière les délibérations, les arrêtés, les actes des autorités régionales sont-ils exécutés ?**

Article 296: les délibérations, les arrêtés, les actes des autorités régionales ainsi que les conventions qu'elles passent sont obligatoirement transmises au gouverneur, dans un délai de huit (08) jours suivants la date de leur signature.

Article 297: Les délibérations, les arrêtés et les actes des autorités régionales, ainsi que les conventions qu'elles passent sont exécutoires dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de leur transmission au gouverneur.

Article 298: le gouverneur dispose d'un délai de trente (30) jours à compter de la date de la transmission pour déférer à la juridiction administrative compétente, le délibérations, les arrêtés, les actes et les conventions qu'il estime contraires à la légalité. Il en informe le président du conseil régional.

Article 299: le gouverneur peut assortir son recours d'une demande de sursis à exécution. Il est fait droit à



cette demande si le moyen invoqué dans la requête paraît, en l'état de l'instruction, de nature à justifier l'annulation de la délibération, de l'arrêté, de l'acte ou de la convention attaquée. Le juge dispose d'un délai de huit (08) jours pour se prononcer sur la demande de sursis.

Article 300: lorsqu'un des actes mentionnés à l'article 296 est de nature, à compromettre l'exercice d'une liberté publique ou individuelle, le président de la juridiction administrative prononce le sursis dans les quarante huit (48) heures.

La décision relative au sursis du juge administratif est susceptible d'appel devant la juridiction compétente dans les quinze (15) jours qui suivent la notification. Dans ce cas, le juge doit statuer dans les quarante - huit (48) heures.

Article 301: sans préjudice du recours direct dont elle dispose, si une personne physique ou morale est lésée par un acte d'une autorité régionale, elle peut demander au gouverneur de mettre en œuvre la procédure prévue aux articles 298 et 299.

Le gouverneur apprécie la recevabilité de la requête.

Article 302: toute délibération du conseil régional qui entraîne obligatoirement une participation financière de l'Etat ne peut engager celui-ci qu'avec son accord. Cet 3 est réputé donné, si le gouverneur n'a pas fait connaître son opposition dans le délai de quarante - cinq (45) jours, à compter de la date de transmission.

Carole A.

## La compagnie Prudential Life fête ses 175 ans d'existence: « Notre ambition c'est d'embrasser tout le marché ...», Justin GBADAGO

Fondé le 30 mai 1848, Prudential Life Insurance célèbre cette année ses 175 d'existence. Pour marquer l'événement, sa filiale au Togo a tenu une conférence de presse à son siège à Lomé lundi 19 juin dernier des médias. Cette rencontre avec les professionnels des médias, présidée par le Directeur général du Prudential Beneficial Life Insurance Togo, Justin Quam GBADAGO a permis d'échanger sur la vision globale du groupe Prudential- Beneficial à travers le monde mais aussi leurs ambitions et projets au Togo.

Issues d'une alliance entre Beneficial Life qui opère depuis près de 50 ans en Afrique de l'ouest et Beneficial Life qui est dans le monde des assurances depuis près de 200 ans, la filiale Prudential Togo se montre plus rassurante et reconfortée. Une occasion donc pour la direction du groupe Prudential Beneficial Life Insurance de mettre en confiance ses abonnés et la population de sa maîtrise et de ses expériences dans le domaine de l'assurance. Première compagnie à avoir une grande force de vente sur le marché d'assurance au Togo, Prudential Beneficial Life Insurance nourrit l'ambition d'accroître davantage sa part de marché par le maillage territorial avec ces objets et services. «Les ambitions de Prudential, c'est de continuer d'accroître notre part de marché, déjà

nous étions à 10% pour arriver à 15% avec la force de vente qui a à peu près 600 personnes sur le marché togolais, nous sommes la première compagnie à avoir une grande force de vente sur le marché togolais. Notre ambition c'est d'embrasser tout le marché et d'être présent auprès de nos populations qui ont de plus en plus besoin de nos services», a souligné M. Justin Quam GBADAGO, Directeur général du Prudential - Beneficial Togo. Selon lui, Prudential est constant et œuvre à soutenir et à accompagner les populations dans leurs besoins et dans leur situation difficile.

«Tout d'abord, beneficial a ouvert ses portes au Togo depuis les années 2000, et donc Beneficial appartient initialement au groupe Beneficial qui est en Afrique de l'ouest depuis près de 50 ans, mais au Togo nous



Justin GBADAGO, DG de Prudential Beneficial Life Insurance Togo (milieu)

sommes là depuis 20 ans. Et depuis 20 ans donc nous continuons, nous poursuivons notre marche sur le marché des assurances au Togo en offrant nos produits. Nous sommes installés, en dehors du siège qui est à Lomé, huit agences à Lomé, une à Atakpamé, une à Kara et une à Dapaong. Depuis dix ans, à partir de 2015 à maintenant, nos chiffres d'affaires sont passés à moins de trois milliards à plus de cinq milliards de FCFA. Et donc c'est dire que Prudential Beneficial a amorcé une croissance sur le marché des assurances au Togo. Notre portefeuille englobe des enseignants, des sociétés, nous avons des personnes physiques, nous avons des personnes morales aussi, nous avons des contrats qui peuvent être conçus individuelle-

ment et adaptés à toutes les situations».

A en croire le DG Justin, Prudential-Beneficial Life Insurance regorge plusieurs gammes de produits, dont quatre produits phares en promotion actuellement à savoir: Prubstrong (l'assistance obsèques pour mieux profiter de la vie); Prubellevie ( profitez de la retraite avec sérénité); Education Scolaire (Assurer leurs études, en toute quiétude) et le Duo flex (profiter d'une assurance aux bénéfices multiples). Aussi sont ils, tous ces produits, pour la plupart des produits mixtes qui offrent des garanties aussi bien d'essai que des garanties de capitalisation.

L'Afrique n'est pas du reste, Prudential est assez structuré dit il, de manière à permettre donc la commercia-

lisation et l'offre de ses produits dans le domaine de la santé dans le domaine de la protection à toute la population de l'Afrique.

«Vous savez que l'Afrique représente un marché de 1,5% du monde des assurances. Si vous prenez l'Afrique comparez au monde entier l'Afrique représente 1,5%. Mais on peut penser que ce n'est pas assez et ce n'est pas attirant. Mais Prudential a estimé qu'il y a de la matière à assurer parce que seulement 1,5% de la population africaine est assurée. Et donc il y a de la matière. Prudential a amorcé une expression en Afrique. Dans les années à venir Prudential va s'installer aussi bien dans autres pays» a t il indiqué.

Par ailleurs la compagnie Prudential Beneficial Life Insurance se remarque très positivement par ses multiples réalisations sociales à travers le territoire national. Plusieurs de ses œuvres sociales financées par la compagnie seront dans les jours à venir réputationnées au profit des populations bénéficiaires.

Daniel A.

## ITIE : Le Togo reprend sa place au sein de l'institution

Suspendu en février 2023 pour défaut de publication du rapport de ses activités extractives en 2020, le Togo a rétabli sa conformité. Le Conseil d'administration de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), a décidé de lever la suspension temporaire imposée au Togo, se déclarant « satisfait » de la publication du dernier rapport du pays.

Écarté depuis le début de l'année pour manquements des rapports des activités extractives effectué dans les gisements sur le sol national, le Togo vient de repren-



dre sa place parmi les pays membres de l'ITIE.

« Le Conseil d'administration de l'ITIE a temporairement suspendu le Togo le 1er février 2023 en raison de sa non-publication du Rapport ITIE 2020 (...) Le Secrétariat confirme que le Togo a publié son Rapport ITIE 2020 le 5 juin 2023, satisfaisant ainsi aux conditions de levée de la suspension », a indiqué l'institution dans une note rendue publique.

Le rapport récemment

publié par le Togo souligne que le secteur des industries extractives continue de fournir des ressources à l'État, avec des revenus de l'ordre de 17,53 milliards F CFA collectés auprès de ces industries en 2020.

Pour rappel, l'ITIE est une organisation internationale dont le but est de promouvoir les bonnes pratiques de la transparence et de la redevabilité dans la gouvernance du secteur extractif.

Amiaba A.

## 21 juin, fête des Martyrs : Les Togolais si accrochent toujours

Hier 21 juin 2023, comme ce fut le cas depuis des années, la journée a été fériée, chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national en mémoire des Martyrs. Au Togo, la population commémore le 21 juin, la fête des martyrs. Cette journée est observée tous les ans en mémoire d'une vingtaine de combattants tombés pour l'autonomisation du Togo. Partie des événements du 21 juin 1957, elle est généralisée à tous ceux qui ont donné leur vie pour l'accès du pays à la souveraineté internationale et la défense de l'intégrité du territoire national.

En effet, « suite à la recommandation de la Conférence Nationale Souveraine (CNS) en 1991, elle a été élargie à tous les Togolais morts pour la patrie depuis l'indépendance à nos jours », relate Dr. MAMAN Halourou, Enseignant vacataire au département d'histoire de l'Université de Lomé.

L'historique du 21 Juin Le contexte, c'est celui de la lutte pour l'indépendance au Togo entre 1956 et 1960. En 1956, la France dans sa stra-



tégie de retarder aussi longtemps que possible l'accession de ses colonies à la souveraineté internationale a, par le biais de la loi cadre (ou la loi Gaston Defferre), décidé d'accorder l'autonomie aux dites colonies dont le Togo servait de pays pilote. Ce que les nationalistes (CUT et JUVENTO) ont rejeté catégoriquement en vain car, Nicolas Grunitzky, chef de file des progressistes l'a favorablement accepté et sera choisi comme le premier ministre de la République Autonome du Togo (RAT) en cette année 1956.

Mais les nationalistes ont manifesté leur mécontentement jusqu'à la tribune de l'ONU sous forme de pétition. Alors, l'ONU décide d'envoyer une mission sur place pour

voir comment les Togolais vivent le statut de l'autonomie. Cette mission onusienne dirigée par le libérien Charles King a sillonné tout le territoire togolais.

Arrivé à Lama Kara plus précisément à Pya-Hodo, les nationalistes ont organisé une manifestation pour protester devant lui leur refus de ce statut d'autonomie le 21 juin 1957. Alors, pour disperser les manifestants, l'armée coloniale tire sur la foule faisant une vingtaine de morts. C'est donc en mémoire de ces victimes combattantes de la liberté de notre cher Togo que tout le pays célèbre tous les 21 juin, pour leur rendre hommage, précise Dr MAMAN.

CS

## Quel est le rôle du père dans l'éducation des enfants ?

**Tout comme la mère, le père est une figure essentielle au bon développement émotionnel et physique d'un enfant. Dans l'éducation, c'est le rôle du père que d'aider les enfants à développer leur autonomie à prendre des responsabilités. Les enfants ont besoin de cette liberté pour découvrir le monde. La paternité rassemble un de nombreuses fonctions très importante dans la vie des enfants. Bien sûr, la mère peut également endosser ce rôle, ou un ami de la famille, voire une institution éducative.**

Avant la naissance du bébé, la relation d'un père avec son enfant passe par la mère. Celle-ci est naturellement unie au bébé pendant la grossesse. Au cours de cette étape, le rôle du père est principalement de soutenir la mère qui traverse de nombreux changements. Mais même si le bébé est encore dans le ventre de sa mère, il existe un lien entre lui et son père. C'est d'autant plus vrai quand le papa ou la figure paternelle s'investit activement pendant la grossesse.

À la naissance du bébé, le père a l'opportunité de renforcer ce lien avec son enfant. Cette relation d'affection entre le père et le bébé se nourrit de petits gestes. Le père participe à des tâches simples comme par exemple, porter le bébé dans ses bras pour l'endormir. Chaque fois qu'il le fait, le bébé associe l'odeur et la voix de son père à des mo-

ments agréables pendant lesquels il se sent en sécurité.

Pendant cette première étape de la croissance, il est important que maman laisse de la place à papa. Lui aussi doit pouvoir participer à l'éducation de son enfant. Si le père s'investit chaque jour en faisant quelques tâches, son bébé le reconnaîtra comme une figure aimante, une personne fiable qui l'aime et prend soin de lui. Ce sentiment l'aidera à construire son amour-propre sur des bases solides.

Le rôle du père, c'est d'être la pointe du triangle. La relation entre la mère et le bébé constitue la base du triangle, mais le troisième angle est nécessaire, lui aussi.

### Le rôle du père : un modèle pour l'enfant

La figure paternelle, qui ne correspond pas toujours au père biologique, ne passe pas inaperçue aux yeux des enfants. Sa présence et ses



gestes nourrissent la personnalité des enfants. N'oublions pas que nos bambins apprennent tous les jours.

Une des fonctions les plus importantes du père, c'est d'offrir un espace sécurisé à sa famille. C'est un soutien pour son enfant. Cette interaction aide l'enfant à développer sa personnalité avec la confiance nécessaire. Il s'en servira pour s'adapter au monde extérieur.

Un père présent et proactif dans l'éducation émotionnelle et sociale de ses enfants fera toute la différence. Ce rôle difficile et merveilleux aide non seulement les enfants à se développer de manière équilibrée, il fait aussi grandir le papa en tant qu'être humain. En effet, une fonction du père est de servir de boussole morale.

La figure paternelle aide les enfants à fixer des limites et des normes sociales. **Un père présent fait toute la différence**

Bébé souriant face à son père, dont le rôle est important pour les enfants. Un père présent et actif est une figure centrale dans la vie d'un enfant. S'il existe un lien d'amour, le père peut aussi transmettre des valeurs et fixer des limites. L'enfant l'écouterait et se laisserait guider par son père s'il le voit s'investir dans la vie de famille.

Le père autoritaire et distant d'autrefois est loin derrière nous. Nous voulons un père plus proche de ses enfants. S'il est chaleureux, il est exemplaire. De nos jours, le père partage les tâches avec son épouse, notamment les tâches ménagères. Ensemble, ils pourvoient aux besoins de la famille, payent les factures et éduquent leurs enfants.

Les hommes qui font tout, changent les couches, lavent le linge, donnent à manger au bébé, tout en pourvoyant aux besoins du

foyer, remplissent un rôle fondamental dans le développement émotionnel de l'enfant.

Les enfants dont le papa est présent se débrouillent souvent mieux dans la vie que ceux qui n'ont pas eu de figure paternelle pendant leur développement. De plus, en servant de contrepoint à un modèle féminin souvent plus protecteur et affectueux, le père peut avoir une influence décisive pendant l'adolescence.

En effet, la figure paternelle est un pilier fondamental à l'adolescence comme pendant l'enfance. Les enfants qui grandissent sans figure paternelle sont souvent plus turbulents parce qu'ils n'ont pas développé correctement leur personnalité. Ils souffrent de solitude, de dépression et d'un manque d'assurance. Cela se traduit parfois par un échec scolaire, de la consommation de drogues et de la nonchalance.

**Écrit par Zuleyvic Adriana Cuicas, relu et approuvé par la psychologue María Alejandra Castro ArbeláezB.**

## Conflit russo-ukrainien | Médiation africaine :

### Poutine « ouvert » à un dialogue « constructif » Zelensky dit « non »

**La délégation africaine s'est rendue la veille à Kiev pour des « discussions constructives » avec le président ukrainien Volodymyr Zelensky qui a opposé une fin de non-recevoir à ses propositions.**

La délégation de médiation africaine a prôné le samedi 17 juin 2023 à Moscou la fin de « la guerre » devant Vladimir Poutine, qui s'est déclaré « ouvert » à un « dialogue constructif », nouvelle initiative diplomatique à laquelle Volodymyr Zelensky a lui opposé une fin de non-recevoir, y voyant une « tromperie » de la Russie.

« La guerre ne peut pas durer toujours (...). Nous souhaitons que cette guerre prenne fin », a lancé le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, à la tête de la délégation des médiateurs africains, au début de la rencontre avec Vladimir Poutine à Saint-Petersbourg.

« C'est dans notre intérêt commun, que cette guerre finisse », a-t-il insisté, en soulignant que les pays africains sont « affectés de manière négative » par le

conflit ukrainien.

### Une « approche équilibrée »

La délégation comprend, outre Cyril Ramaphosa, trois autres présidents: Macky Sall (Sénégal), Hakainde Hichilema (Zambie) et Azali Assoumani (Comores), président en exercice de l'Union africaine, ainsi que des représentants congolais, ougandais et égyptien.

Elle est arrivée en Russie au lendemain d'un déplacement à Kiev où ses membres ont eu, selon la présidence africaine, des « discussions constructives » avec le président ukrainien Volodymyr Zelensky qui a toutefois opposé une fin de non-recevoir à leurs propositions.

Le président Poutine a salué, lui, une « approche équilibrée » des pays africains envers la crise ukrainienne, en soulignant qu'« en Russie, on respecte beaucoup la po-



### La délégation des chefs d'Etat africains

sition des Etats africains en faveur du maintien de la stabilité » et « on soutient leur aspiration à une politique pacifiste ».

« Nous sommes ouverts à un dialogue constructif avec ceux qui souhaitent la paix basée sur les principes de la justice et de la prise en compte des intérêts légitimes des parties », a déclaré Vladimir Poutine.

Pour sa part, le président des Comores, Azali Assoumani, a indiqué que la délégation africaine était là « pour entendre la voix du peuple russe », après avoir écouté celle de

l'Ukraine la veille, et pour « convaincre les deux pays d'emprunter le chemin du dialogue ».

L'Afrique est durement touchée par l'augmentation des prix des denrées alimentaires et les conséquences de la guerre sur le commerce mondial. L'Afrique du Sud refuse cependant de condamner la Russie pour son agression, et

est critiquée pour sa proximité avec le Kremlin.

La Russie de son côté s'efforce d'attirer dans son camp les dirigeants africains en affirmant se dresser en rempart contre l'impérialisme et en accusant l'Occident de bloquer avec ses sanctions les exportations de céréales et des engrais russes essentielles à l'Afrique.

A Kiev, la veille, Volodymyr Zelensky a lui dénoncé « une tromperie » de Moscou en pleine contre-offensive de ses forces armées. « Permettre une négociation avec la Russie maintenant, quand l'occupant est sur notre terre, signifie geler la guerre, geler la douleur et la souffrance », a-t-il affirmé.

rfi.fr

Chaque jeudi dans les kiosques

# CAN 2023 : Le Togo éliminé pour la troisième fois d'affilée

**Le Togo a battu l'Eswatini, dimanche 18 juin, (2-0) au Nelspruit-Mbombela Stadium (Afrique du Sud) dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> journée des éliminatoires. Malgré cette victoire, tant espérée des Togolais, les Éperviers ne seront à la CAN 2023.**

Les Éperviers du Togo ont été très entreprenants dans cette rencontre en ouvrant le score à la 14<sup>ème</sup> minute par l'entremise de Denkey Kevin (1-0) servi par Ihlas Bebou. Ce sera le score à la pause. Le deuxième but des hommes de Paulo Duarte va intervenir en toute fin de partie. Ce sera l'œuvre de Placca Fessou à la 90'+2 sur une deuxième passe décisive de Bebou. Un succès qui ne garantit tout de même pas la qualification de Djene Dakonam et ses coéquipiers.

En effet, il fallait que le Togo batte l'Eswatini et espérer une contre-performance du Cap-Vert pour pouvoir rester dans la course. Certes, les Éperviers ont assuré, mais les Requins Bleus n'ont pas trébuché. Ils ont battu le Burkina Faso, leur adversaire 3 buts à 1.

Un résultat qui est synonyme d'élimination du Togo. Car, actuellement dans le groupe B, les Éperviers ont 5 points pendant que le Cap-Vert compte 10 points tout comme le Burkina Faso. Conséquence, le Cap-Vert et le Burkina Faso

iront en Côte d'Ivoire en Janvier prochain. C'est la première fois que le Togo rate 3 fois de suite la CAN. Le pays a été absent à cette fête continentale en 2019 jouée avec 16 équipes et une 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> fois en 2021 et 2023 avec 24 sélections. Ce 3<sup>e</sup> revers d'affilée pousse tout de même à une réflexion sur le niveau réel de notre équipe nationale, de notre football et de nos ambitions pour enfin trouver les solutions adéquates.

En 2019, l'équipe était sous la houlette du technicien français Claude Leroy. Limogé pour insuffisance de résultat, il est remplacé en 2021 par Paulo Duarte. Le Portugais a pour mission de conduire l'équipe nationale togolaise jusqu'à la fin des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023 de football. Mais son premier challenge auquel il a d'ailleurs failli est de qualifier le Togo pour la Coupe du monde 2022 au Qatar

Logé dans le Groupe B des Éliminatoires de la CAN 2023, le Togo était dans le chapeau 3 avant le tirage au sort. Le Cap vert dans le Chapeau 2 et le Burkina Faso, le chapeau 1. Les Etalons, 50<sup>e</sup> au classement FIFA et les Re-



quins bleus, 71<sup>e</sup> au classement FIFA étaient les favoris et ils ont respecté leur rang. Les Eperviers, 127<sup>e</sup> devraient normalement bousculer cette hiérarchie et « voler » une de ses places. Chose qu'ils n'ont pas réussi même avec l'avantage de jouer à domicile à Kégué, avantage que les autres équipes n'avaient pas au départ. Il faut dire que la rencontre de la 6<sup>e</sup> et dernière journée en septembre entre le Togo et le Cap-Vert va compter pour du beurre, sinon pour sauver l'honneur si les hommes de Duarte gagnaient.

### Les regrets du Togo

Les joueurs togolais ont mal négocié ces éliminatoires surtout dans deux matchs où il y avait la place de prendre les six points.

### La défaite amère contre le Burkina Faso à Marrakech

Face à l'Eswatini au match aller et le Burkina Faso à Marrakech, les Eperviers avaient largement la possibilité de gagner. Sur ces deux matchs, ils n'ont pris qu'un seul point. Au bilan compta-

ble, c'est insuffisant avec 5 points après 5 journées. Avant septembre (dernière journée), le Togo connaît son sort. Il est encore éliminé.

### Le nul suicidaire à domicile face à l'Eswatini

La sélection togolaise a mal débuté ces qualifications. Le calendrier lui était d'ailleurs favorable. Elle a commencé avec le « plus faible » du Groupe B à domicile. Malheureusement, les Eperviers n'ont pas pu profiter de cet avantage. Au stade de Kégué, le Togo a été accroché par l'Eswatini (2-2). C'était le 3 juin 2022. Auréolé de sa belle campagne des qualifications pour le Mondial 2022, le Togo aborde les éliminatoires de la CAN 2023 avec un capital de confiance. Face à l'Eswatini, les Eperviers doivent normalement faire le job. A l'arrivée, c'est une grosse désillusion. Alors qu'ils étaient devant à quelques secondes de la fin de la rencontre, ils se sont fait égaliser avec un but dans le temps additionnel (90'+5). Les deux réalisations de Placca Fessou (20<sup>e</sup>) et Fodoh Laba (87<sup>e</sup>) n'ont pas pesé dans la balance.

Malgré les 20 tirs et 10 cadrés, le Togo n'a pu marquer que deux buts.

### La défaite amère contre le Burkina Faso à Marrakech

Dos au mur après deux journées, le Togo était dans l'obligation de réagir face au Burkina Faso pour une double confrontation. Le 24 mars 2023, la sélection togolaise jouait le match aller à Marrakech. A la surprise générale, Paulo Duarte sur un 3-5-2 inédit. Un système dans lequel Djene Dakonam et ses partenaires se sont sentis très à l'aise. Contre toute attente, le Togo a pris le jeu à son compte. Le Togo a dominé le Burkina Faso. 11 tirs, 3 cadrés, 60% de possession de balles, 482 passes, 85% de passes réussies, la sélection togolaise a brillé dans le jeu. Mais, elle a fait preuve d'une maladresse qui ne dit pas son nom. Fodoh Laba, Agoro Ismail... n'ont pas pu être efficaces devant les buts. Il y avait la place pour battre les Etalons, dépassés tactiquement. Comme une grande équipe, le Burkina Faso n'a besoin que d'une demi-occasion pour s'illustrer. Moyens dans le jeu, les Etalons ne se sont pas loupés sur l'une des rares occasions de cette rencontre. A la 87<sup>e</sup> minute, Abdoul Tapsoba crucifie Paulo Duarte et ses joueurs. Le bilan comptable n'est pas fameux même si l'équipe a montré une certaine progression dans l'utilisation de la balle. Vivement que le travail puisse continuer.

CS

## ASKO de Kara tient son nouvel entraîneur



Quelques jours après l'annonce du départ d'Abalo Dosseh, l'ASKO de Kara a trouvé un nouvel entraîneur. Il s'agit du technicien ivoirien Yao César Lambert Amani.

L'information est officialisée ce vendredi par l'ASKO sur sa page Facebook. Yao César Lambert Amani succède à Abalo Dosseh. L'entraîneur ivoirien va désormais prendre les rênes du club au quadruple titre d'affilée en première division.

L'objectif de Yao César Lambert Amani est « de mener les Kondona vers davantage de performance sur

le plan national et sur l'échiquier continental ».

Ex international ivoirien et joueur de l'Africa Sports et de l'ASEC Mimosas, Yao César Lambert Amani est nanti d'une Licence CAF A. Il a déjà entraîné l'AFAD, le FC San Pedro, l'AS Tanda, l'ASEC en Côte d'Ivoire et Salitas au Burkina Faso. Avec le FC San Pedro, il a permis au club de jouer la Coupe CAF sur trois saisons de rang. Il a remporté la Ligue 1 Ivoirienne avec l'AS Tanda et l'ASEC.

26 ans d'expériences pour Lambert Aman.

lequipe228.tg

## COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES Relatif au démarrage de la campagne de collecte d'informations foncières dans les communes d'Agoè Nyivé 1 & 2

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) et le Secrétaire Général du District Autonome du Grand Lomé (DAGL) portent à la connaissance des populations du district qu'une campagne de collecte d'informations foncières et de géoréférencement des titres foncières créés avant 2007, démarrera dans les communes d'Agoè Nyivé 1 et Agoè Nyivé 2 à partir du 22 mai 2023.

Cette campagne vise entre autres, la sécurisation des biens foncières, l'actualisation des données cadastrales, l'adressage pour un meilleur plan de développement urbain. Elle va consister à géoréférencer tous les immeubles desdites communes, à collecter auprès des habitants les informations y relatives de même que l'identité des propriétaires.

A cet effet, tous les propriétaires des titres foncières créés avant 2007 sur les communes Agoe-Nyivé 1 et Agoe-Nyivé 2 sont priés de s'adresser à la Direction du Cadastre, de la Conservation Foncière et de l'Enregistrement (DCCFE), soit par téléphone au numéro : 93940498 soit par mail : dbitenewe@otr.tg, ou en se présentant au siège de la DCCFE sise à Lomé, Tokoin Doumassesse, dans la rue contiguë à la pharmacie Saint KISITO, pour une mise à jour gratuite de leurs titres de propriétés.

Le Commissaire Général de l'OTR et le Secrétaire Général du DAGL remercient d'ores et déjà les populations de leur adhésion à cette campagne et du bon accueil qu'elles réserveront aux agents recenseurs identifiables par leur gilet et badge.

Fait à Lomé , le 28 avril 2023

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE

Le Secrétaire Général DAGL p.i

Tagba A. TCHALIM



# CAMPAGNE DE COLLECTE D'INFORMATIONS FONCIERES

 **COMMUNES**  
Agoe-Nyive 1 & 2



**22 Mai | 20**  
**21 Août | 23**

NOS PARTENAIRES



## Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

**Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.**

**Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)**